

PAR COURRIEL

Moncton, le 2 septembre 2021

Monsieur Justin Trudeau  
Premier ministre du Canada  
Député de Papineau  
[justin.trudeau@parl.gc.ca](mailto:justin.trudeau@parl.gc.ca)

Monsieur Erin O'Toole  
Chef du Parti conservateur du Canada  
Député de Durham  
[erin.otoole@parl.gc.ca](mailto:erin.otoole@parl.gc.ca)

Monsieur Jagmeet Singh  
Chef du Nouveau Parti démocratique  
Député de Burnaby-Sud  
[jagmeet.singh@parl.gc.ca](mailto:jagmeet.singh@parl.gc.ca)

Monsieur Yves-François Blanchet  
Chef du Bloc Québécois  
Député de Beloeil – Chambly  
[yves-francois.blanchet@parl.gc.ca](mailto:yves-francois.blanchet@parl.gc.ca)

Madame Annamie Paul  
Cheffe du Parti Vert du Canada  
[info@annamiepaul.ca](mailto:info@annamiepaul.ca)

**Objet : Campagne électorale fédérale 2021 : le droit à l'avortement n'est pas un enjeu électoraliste**

Madame et Messieurs les chefs de parti,

Nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous faire part de notre inquiétude grandissante face aux enjeux d'accès à l'avortement. Nous sommes une coalition d'actrices et d'acteurs de l'ensemble du Canada prenant la parole de manière unifiée.

Depuis le début de la présente campagne fédérale, nous estimons que le sujet de l'avortement a été abordé de manière électoraliste par les principaux chefs de parti. Or, nous considérons que le droit et l'accès à l'avortement ne devraient pas représenter un enjeu prioritaire uniquement en période électorale. Où sont les partis politiques pour accroître l'accessibilité des services lors des travaux parlementaires?

Le droit et l'accès aux services d'avortement au Canada : quels obstacles?

Les conversations autour de la liberté de conscience des professionnel·les de la santé ont pris beaucoup d'espace depuis le début de la campagne. Toutefois, cette liberté est déjà balisée par chaque ordre professionnel provincial. Il existe même une jurisprudence issue

de la Cour d'appel de l'Ontario réitérant l'obligation de référer, c'est-à-dire l'obligation pour les membres du corps médical de renvoyer vers un ou une collègue compétente lorsqu'on leur demande de pratiquer un acte médical qui contrevient à leurs valeurs morales ou religieuses.

Selon nous, cette conversation est importante, mais elle met de l'avant un seul obstacle quant à l'accès à l'avortement au Canada. Nous n'avons pas encore entendu les partis aborder les enjeux de temps d'attente, de réglementations restrictives, de distance à parcourir, de disponibilité de la pilule abortive, d'inégalités d'accès selon le lieu de résidence, le statut migratoire, etc. Ces conversations n'ont pas lieu parce qu'elles exigeraient des prises de position fermes et l'établissement de solutions concrètes et durables.

### Le cas du Nouveau-Brunswick

À la manière des législations morcelant le droit à l'avortement aux États-Unis, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a choisi d'adopter, en 1989, une mesure restreignant l'accès à l'avortement en limitant le financement public aux avortements pratiqués dans un établissement hospitalier. Cela a entraîné des difficultés importantes pour des établissements comme la Clinique 554, qui pratiquait un nombre considérable d'avortements chirurgicaux avant d'être contrainte de ralentir ses activités, faute de financement public adéquat.

Depuis l'adoption du Règlement 84-20, il n'existe plus que trois centres de services qui pratiquent l'avortement au Nouveau-Brunswick, dont deux sont situés dans la même ville. Il n'y a que dans ces centres hospitaliers que l'avortement est remboursé par l'assurance-maladie publique.

Selon nos calculs les plus conservateurs, pour plus de la moitié de la population du Nouveau-Brunswick, le temps moyen à parcourir pour se rendre à l'un de ces centres de services est de plus de 2 h (aller simple). Cette situation a de graves répercussions sur l'accessibilité des services. Ce problème se pose de manière accrue pour les personnes vivant en milieu rural ainsi que pour les personnes ayant des moyens financiers restreints en raison des coûts associés au déplacement et à la rareté du transport collectif interrégional.

Dès lors, nous considérons que le Règlement 84-20 constitue une grave entrave à la *Loi canadienne sur la santé*, en plus de créer un précédent où le gouvernement d'une province canadienne se permet de « légalement » poser une barrière législative et financière compromettant l'accès à l'avortement.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne où les cliniques d'avortement ne sont pas financées par l'assurance-maladie. Un groupe de défense de droits conteste actuellement la légalité de ce règlement provincial.

### Pour une plus grande justice reproductive

Si nous dénonçons la manière dont l'avortement a été discuté au cours des dernières semaines, nous croyons en l'importance de travailler en collaboration afin de limiter l'apparition de nouveaux obstacles et d'enrayer les barrières qui continuent de restreindre l'accès aux services d'avortement. Ces barrières, inégales d'une province à l'autre, voire d'une municipalité à l'autre, ont des conséquences toutes aussi inégales sur les personnes désirant avoir recours à ce type de services.

En effet, les personnes issues de certaines communautés ou vivant certaines réalités spécifiques continuent de vivre les effets de ces obstacles de manière disproportionnée. Dans une logique de justice reproductive et d'aplanissement des inégalités, nous sommes convaincu·es qu'il est primordial d'améliorer l'accès aux services d'avortement sur l'ensemble du territoire canadien.

### Pour sortir de la logique électoraliste

Nous vous demandons aujourd'hui de :

- Prendre une position claire et sans équivoque concernant le droit et l'accès aux services d'avortement en tant que parti politique;
- Reconnaître que l'adoption de l'Annexe 2 (a.1) du Règlement 84-20, au Nouveau-Brunswick, constitue une tentative idéologique de restreindre l'accès à l'avortement;
- Prendre les mesures nécessaires pour honorer le caractère universel et gratuit des soins de santé médicalement nécessaires, dont font partie les services d'avortement, incluant les personnes qui ne sont pas couvertes par l'assurance-maladie publique;
- Bonifier les services de santé sexuelle et reproductive et leur accessibilité à travers le Canada;
- Mettre tout en œuvre pour garantir aux personnes souhaitant avorter la liberté de le faire et le choix quant à la méthode.

### **Cette lettre est une initiative de :**

Individus :

Véronique Pronovost, Doctorante en sociologie, Université du Québec à Montréal

Marie Soleil Chrétien, Militante, Montréal

Isabelle Séguin, Militante, Moncton

Groupes :

Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick

Action Canada

Coalition pour le droit à l'avortement au Canada

Fédération du Québec pour le planning des naissances

Fédération nationale de l'avortement Canada

## Liste des signataires de la lettre :

### Organisations :

Nom, prénom / Firstname, Name	Organisation / Organization	Province ou territoire / Province or territory
Alexandre Cédric Doucet	La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick	Nouveau-Brunswick
Annick Mercier	Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska	Québec
Annie Michaud	Centre-Femmes du Grand-Portage	Québec
Brandy Stanovich	Indigenous Women of the Wabanaki	Nouveau-Brunswick
Brigitte Michaud	Table concertation groupes de femmes BSL	Québec
Carol J Williams	WGST Department- UofL	Alberta
Carolyn Egan	United Steelworkers Toronto Area Council	Ontario
Christian Blanchard	Le Rendez-vous de la Fierté Acadie Love	Nouveau-Brunswick
Coordination	Table ronde des OVEP de l'Estrie (TROVEPE)	Québec
Emilie Pedneault	Lumière boréale*CALACS Baie-Comeau	Québec
Emilie Pelletier	CALACS de Rimouski	Québec
France Desilets	Clinique Morgentaler	Québec
Helen Jefferson	Ontario Coalition for Abortion Clinics	Ontario
Héloïse Robert	Centre Femmes de La Mitis	Québec
Jessi Taylor	Reproductive Justice New Brunswick	Nouveau-Brunswick
Jessica Bourque	Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec - SPGQ	Québec
Joanne Blais	Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	Québec
Johanna	PEI Abortion Rights Network	Île-du-Prince-Edouard
Johanna Venturini	Actions Femmes I.P.É	Île-du-Prince-Edouard
Johanne Bilodeau	Collectif pour le libre choix	Québec
Josiane Robert	Grossesse-Secours	Québec
Karine Drolet	Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Québec
Kathy Dawson	Alberta Pro-choice Coalition	Alberta

Lily Crist	Alliance des femmes de la francophonie canadienne	Ontario
Linda Crevier	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM)	Québec
Lise Gratton	Centre des Femmes de La Marie Debout	Québec
Liz Green	Ontario Coalition for Abortion Clinics	Territoires du nord-ouest
Makeda Zook	Action Canada for Sexual Health and Rights	Colombie-Britannique
Manon Brunelle	Illusion Emploi de l'Estrie	Québec
Marie Nicolas	La Débrouille	Québec
Marie-Amélie St-Pierre	Centre de santé des femmes de Montréal	Québec
Marie-Andrée Gauthier	Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)	Québec
Marie-Ève Blanchard	Les Passeuses	Québec
Marie-Line Audet	Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)	Québec
Marie-Noelle Lanthier	Leadership féminin Prescott-Russell	Ontario
Martine Lanthier	Centre Novas-CALACS francophone de Prescott-Russell	Ontario
Maryne Dumaine	Les essentielles	Yukon
Mélanie Bernier	Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Québec
Micheline Gélinas	Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse	Nouvelle-Écosse
Monique Brazeau	Centre Femmes aux 4 Vents	Québec
Muriel Lalonde	Maison Interlude House	Ontario
Myriam Gagné	Réseau des femmes des Laurentides	Québec
Nancy Beauseigle	Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale	Québec
Pam Johnson	Ontario Public Service Employees Union	Ontario
Pascale Dupuis	Centre de santé des femmes de la Mauricie	Québec
Patricia LaRue	Clinique des femmes de l'Outaouais	Québec
Rachael Crowder	PEI Rape and Sexual Assault Centre	Île-du-Prince-Édouard
Raymond Cyr	Hadi-Capable et Logements Handi-Cité	Québec
Rosalie Dupont	Table d'Action Contre l'Appauvrissement en Estrie (TACAE)	Québec
Sandy Fainer	Birth Control and Sexual Health Toronto	Ontario

Simon Thériault	Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick	Nouveau-Brunswick
Véronique Martineau	Table des groupes de femmes de Montréal	Québec

Individus :

Nom, prénom / Firstname, Name	Province ou territoire / Province or territory
Ann F Wheatley	Île-du-Prince-Edouard
Carmen Budilean	Nouveau-Brunswick
Catherine Makarewicz	Québec
Catherine Roy Comeau	Nouveau-Brunswick
Elise Boulay	Québec
Élizabeth Vickers-Drennan	Nouvelle-Écosse
Gabriela Bravo	Ontario
Geneva Rainsforth	Québec
Hélène Grandmaître	Ontario
Hélène Laramée	Québec
Julia M Hansen	Nouveau-Brunswick
Julie Blackburn	Québec
Laurent Trépanier Capistran	Québec
Louise Desmarais	Québec
Monica Escobar	Ontario
Maria Antonieta Smith	Ontario
Maria T Aguirre	Ontario
Mariela Morales	Ontario
Pascale Hamel	Québec
Pénélope Haguette	Québec
René Légaré	Québec
Sophie Handley Girard	Québec
Sylvain Beaudry	Québec